



# SAINT-JEAN BIEN-ÊTRE

SAISON 2023-2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION

CE DOCUMENT

COMPORTE

DEUX PAGES

A REMPLIR

Déjà licencié en 2022-2023 <input type="checkbox"/>	Nouveau licencié <input type="checkbox"/>	DATE de NAISSANCE :
NOM :		PRÉNOM :
TÉLÉPHONE PORTABLE :		TÉLÉPHONE FIXE :
<b>ADRESSE E-MAIL (EN CAPITALES SVP) : exemple : URSULE.DUPONT@ORANGE.FR</b>		
En l'absence d'une adresse mail correctement renseignée, vous ne recevrez pas de lettre d'information		
ADRESSE (N° et rue) :		
CODE POSTAL :	COMMUNE :	

- Toute personne souhaitant **découvrir des activités** au sein de l'association peut participer gratuitement à 2 cours du 11 septembre au 15 octobre. Suite à ces essais, une inscription pourra être confirmée auprès des responsables, sous réserve des places disponibles.
- **Chaque adhérent paie individuellement son inscription.** Si le montant total des activités excède 180 €, vous avez la possibilité d'établir deux chèques de valeur équivalente, le premier, arrondi si besoin à l'euro supérieur sera encaissé dès l'inscription, le second le sera fin janvier. Ex. cotisation de 195 € : un chèque de 98 € et un chèque de 97 €.
- **La licence (28 €) fait l'objet d'un chèque séparé.**
- Les coupons-sports ou chèques-vacances ne peuvent pas couvrir le montant de la licence (28 €).
- Une demande de justificatif de paiement pourra être délivrée lors de l'inscription ; à défaut merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

### Santé et activités sportives de loisir

La présentation d'un certificat médical pour les pratiquants majeurs d'une activité sportive de loisir n'est plus obligatoire.

Nous vous rappelons néanmoins que toute activité physique pratiquée au sein de l'Association (sports ou voyages) reste sous votre seule responsabilité.

Aucun remboursement ne sera accordé pour interruption d'activité quel que soit le motif, y compris médical.

### Joindre au bulletin d'inscription :

- le chèque de 28 € (licence)
- le chèque correspondant aux activités (ou éventuellement 2 chèques si plus de 180 €)
- le chèque éventuel d'inscription provisoire à la sophrologie (soumise à un minimum de candidats)

Les chèques sont établis à l'ordre de Saint-Jean Bien Etre (voir au verso)

- les éventuels coupons ou chèques vacances en règlement des activités (à l'exception de la sophrologie).

En signant ce bulletin, j'accepte la collecte et le traitement de mes données à caractère personnel dans les conditions indiquées dans le formulaire RGPD (*Règlement général sur la protection des données*) consultable sur notre site internet [www.saintjeanbienetre.fr](http://www.saintjeanbienetre.fr), et déclare être valablement informé de mes droits ainsi que leurs modalités d'exercice. D'autre part je m'engage à respecter les clauses des règlements de toutes les activités que j'ai choisies (comme l'AQUAGYM, la MARCHÉ, la GYM, etc..) qui sont également consultables sur le site internet.

Date d'inscription :

Signature



# TARIFS ANNUELS DE 2023-2024

RAPPELER ci-dessous NOM et Prénom

CE DOCUMENT  
COMPORTE  
DEUX PAGES  
À REMPLIR

LICENCE ANNUELLE Fédération Française Sports pour Tous : 28 €			
	Tarif de base	Tarif avec Gym *	report
<b>SPORTS EN SALLE : Pour chaque cours préciser Jour(s) et Horaire(s)</b>			
GYM : forfait de 4 cours par semaine maxi les : _____ _____	120		
<b>Préciser Jour(s) et Horaire(s) - Clôture des inscriptions à 26 participants par cours</b>			
PILATES le : _____ 1 cours par semaine	105	60	
les : _____ 2 cours par semaine	180	110	
YOGA le : _____ 1 cours par semaine	95	50	
SENIORS & MOUVEMENT <u>ou</u> GYM SPECIALE DOS (entourer le choix) (maxi 15 participants par séance)	125	70	
SENIORS & MOUVEMENT <u>et</u> GYM SPECIALE DOS (maxi 15 participants par séance)	205	130	
TAI CHI <u>ou</u> QI GONG (entourer le choix)	135	75	
TAI CHI <u>et</u> QI GONG	210	140	
SOPHROLOGIE ( si au moins 15 inscriptions) (Nouveau)	185		
AQUAGYM Bassin Intercommunal le : _____ 1 cours par semaine	160		
( résidents 45590 - 45560 - 45650) les : _____ 2 cours par semaine	265		
<b>(maxi 22 participants par séance)</b>			
AQUAGYM Bassin Intercommunal le : _____ 1 cours par semaine	175		
( résidents autres communes) les : _____ 2 cours par semaine	280		
<b>(maxi 22 participants par séance)</b>			
LINE DANCE Niveau 1 ou 2 1 cours dirigé + 1 entraînement par semaine	115		
LINE DANCE Niveaux 1 et 2 2 cours dirigés + 1 entraînement par semaine	165		
<b>SPORTS DE PLEIN AIR</b>			
BOULES	11		
MARCHE	8		
MARCHE NORDIQUE le / les : _____ 1 séance par semaine	100		
(maxi 25 participants par séance) 2 séances par semaine	150		
MARCHE NORDIQUE ADAPTÉE (maxi 15 participants par séance)	90		
VÉLO	10		
<b>AUTRES ACTIVITÉS : Inscription à une discipline ci-dessus obligatoire</b>			
INITIATION INFORMATIQUE feuille d'inscription à l'informatique obligatoire	24		
TAROT	9		
SCRABBLE	7		
LOISIRS CRÉATIFS	6		
BELOTE	8		
<b>Total des SEULES activités choisies --&gt;</b>			
Joindre par personne : - 1 chèque pour la licence de 28 € - 1 chèque spécifique pour sophrologie (inscription définitive à partir de 15 candidats) - 1 chèque pour les activités (2 chèques possibles si plus de 180 €)			

\* Exemples : Gym + Pilates = 120 + 60 ; Pilates + Yoga = 105 + 95 ; Gym + Pilates + Yoga = 120 + 60 + 50